

**Contrat de prestation de photographie et vidéo de mariage**

Entre:

Photographie TS

ci-dessous désigné “les Photographes”

Et:

Monsieur nomMr PrenomMr, née le datenaissanceMr à lieunaissanceMr, adresseMr

Ainsi que :

Madame BELAZRI Soumia, née le 22/02/2002 à Montauban, 31 rue du 8 mai 1945, 82000 Montauban

Ci-dessous désigné “les Clients”

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 - Objet du contrat**

Au terme du présent contrat, les clients commandent aux photographes qui l'acceptent, la réalisation de photographies ainsi que de vidéos pour le Mariage de Monsieur HEJJAL Driss et Madame BELAZRI Soumia qui se déroulera le 07/10/2023.

L’objet du présent contrat est d’en fixer les modalités.

**Article 2 - Contenu de la prestation**

* Cérémonie à la mairie
* Photos de couples et famille dans un parc
* Apéritif
* Photos/vidéo prise au drone (Option offerte)

**Article 3 - Prix convenu**

Le prix convenu pour cette prestation est de 480,00€

Il comprend les frais de déplacement, le travail de prise de vu, le travail de post-production, les réglages de luminosité, contraste et colorimétrie pour toutes les photos, le recadrage de certaines photos, les retouches de peau si les photographes l’estime nécessaire (l’aspect naturel sera préservé).

Au titre de la réservation de la date du 07 octobre 2023, un acompte de 150,00€ à été versé.

**Article 4 - Remise des Photos**

Les photos et vidéos HD seront remises en version numérique sur clé USB.

Fait à ………………………... ,le ………………

Signature: